



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 859-06-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES, TEL QU'AMENDÉ

AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées qu'à sa séance ordinaire tenue le 10 mars 2014, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 859-06-2014 modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro 859-2002, tel qu'amendé, de manière à retirer la gestion des odeurs de la liste des objets du règlement de zonage qui ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation mineure.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 8 avril 2014, à 19h00, à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement numéro 859-06-2014, de même que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ledit projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 88 du boulevard de Bromont, de 8h45 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi.

Donné à Bromont, ce 26^e jour de mars 2014.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA